Transformation des pratiques d'entretien par la végétalisation du cimetière des Gonards

Prix régional Ile-de-France 2017 - Capitales Françaises de la Biodiversité

Institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Versailles

Services de la collectivité associés : Direction des Espaces verts - cimetières / service des concessions / direction de la communication

Budget : 50 0000€ TTC par an

Partenaires techniques : Entreprise SEM EV pour la plantation des arbres et régie Espaces verts cimetière de la direction des espaces verts/ Association des Naturalistes des Yvelines

Date de début du projet : janvier 2016

Date de fin : décembre 2016



Objectifs

Suite au passage au "zéro phyto " dans les cimetières versaillais en 2009, un travail de végétalisation des allées et des trottoirs a débuté afin d'aider les agents des cimetières dans cette démarche de changement.

Dans un second temps, la direction des Espaces verts a souhaité augmenter la diversité de ces plantations et agrémenter le cimetière d'espaces fleuris et d'espaces plantés d'arbres : la création d'un arboretum est en cours avec des essences spécifiques au cœur même des cantons.

Ce cimetière entouré d’une forêt domaniale avait sur sa partie ancienne un aspect extrêmement minéral : le but était de végétaliser l'intérieur des cantons, soit par des arbres et arbustes soit par des massifs de plantes vivaces.

Le souhait était de réintroduire de la biodiversité et de participer à des continuités écologiques en lien avec les espaces verts existants (prairie) sur le cimetière et les allées plantées d'arbres : faire une réelle continuité écologique entre la forêt et les espaces verts du cimetière.

Mesures mises en œuvre :

C'est un travail sur 2 fronts qui a été mené :

1) **Au cœur des cantons** : en concertation avec le service des concessions, la conservatrice des cimetières a travaillé sur les concessions libres ; dès que 3/4 des concessions mitoyennes étaient libres, celles-ci ont été cartographiées (SIG). Il y a eu ensuite un travail sur plan entre la conservatrice, la paysagiste, le responsable du patrimoine arboré et le responsable technique des cimetières. Le choix définitif a pu être fait et certaines concessions ont été interdites à la vente dans le but d'être végétalisées.

Un travail sur l'intégration paysagère des arbres a pu être effectué, puis le choix des essences a été fait. La disposition des espaces plantés d'arbres et de massifs de vivaces s'est faite définitivement sur le terrain et le budget a été proposé.
Les plantations d'arbres au cœur des cantons ont été réalisées par une entreprise (fosse et plantation d'arbres/tuteurage). Les plantations des massifs arbustifs ont été réalisés par les jardiniers des cimetières : l'ensemble a ensuite été paillé (broyat de bois issus de nos déchets verts). Les plantes vivaces choisies sont aussi bien des plantes aromatiques (pollinisatrices) que des vivaces colorées et odorantes.

Le choix des végétaux a été fait selon des critères de résistance à la sécheresse et de diversité des essences arboricoles et arbustives, leur fructification (nourrissage des oiseaux en hiver), leur floraison (insectes pollinisateurs et création de nids) et également selon leur esthétique (port, écorce, feuillaison).

2) **Autour des cantons** : des haies de thuya de 2/3 m de haut les entouraient, cassant les perspectives et n'apportant aucune biodiversité. Il a été choisi de supprimer au fur et à mesure sur plusieurs années les haies de thuyas malades et de les remplacer par des haies arbustives champêtres, avec des essences permettant de trouver graines et brindilles pour la nidification des oiseaux, des essences mellifères (12 ruches sont implantées sur le cimetière) et un paillage systématique des nouvelles plantations évitant un arrosage des plantations et permettant aux oiseaux de se nourrir en hiver.

Ces travaux permettent également de faire moins de désherbage « classique » entre les sépultures et apportent une fraicheur non négligeable au cœur des cantons (par l'ombre portée des arbres mais également par l'évapotranspiration des végétaux).

Résultats/Impact pour la biodiversité :

Nous avons ainsi réintroduit de la biodiversité au sein des essences arboricoles et de la même façon au sein des essences arbustives et de vivaces.

Des inventaires de la flore spontanée sont effectuées depuis 3 ans, ainsi que de la faune (micro-mammifères et oiseaux). Des comparaisons pourront ainsi être réalisées. Des programmes de sciences participatives sont effectués par les jardiniers de la ville avec relevés des papillons (PROPAGE) et de la flore (FLORILEGE Prairies urbaines).

En 2016, 22 espèces de papillons ont été observées, 12 espèces de fleurs dont *dorycnium hirsutum* et 4 espèces d'orchidées ont fleuri spontanément dans les cantons ou dans les zones enherbées.

29 espèces d'oiseaux ont été comptabilisées par l'Association des Naturalistes des Yvelines.

Légende de la photographie : Cimetière des Gonards, canton végétalisé © Jonathan Flandin

Coordonnées

Versailles
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Reportage vidéo - La gestion écologique des cimetières à Versailles
Contact

Cathy Biass-Morin, directrice des Espaces Verts, ville de Versailles
Tél. 01 30 97 82 80
cathy.biass-morin@versailles.fr